



Dispositions particulières en faveur du Corps Consulaire de Lyon 2016

1. Pour les visites officielles :

- I. La demande d'accueil doit être impérativement adressée directement par l'Ambassade du Pays ou du Ministère des Affaires Etrangères .
Les coûts seront directement facturés à l'ambassade par **Aéroport de Lyon**
- II. La tarification est celle indiquée sur la convention des Aéroports de Lyon ci-jointe :
 - 300 € H.T pour un accueil de 1 à 3 personnes
 - 350 € H.T pour un accueil de 4 à 15 personnes
 - 400 € H.T pour un accueil de 16 personnes et plus
- III. La prestation comprend :
 - La mise à disposition de ses locaux : les salons Ecrins, Europe ou Salon d'Honneur
 - Le transport automobile des personnalités et délégations lorsque nécessaire
 - Le personnel pour l'accueil et l'accompagnement de ces personnalités
 - Les prestations de restauration
 - Les exigences en termes de protocole : pavoisement, tapis rouge
- IV. Présence de la Police sur le dispositif défini par la Préfecture et le MAE

2. Pour les visites privées, 3 possibilités :

- I. Le consulat saisit la Préfecture :
 - dans ce cas, ce sera le même dispositif et au même coût que pour un accueil officiel (cf. convention ci-jointe)
- II. Le consulat demande un accueil VIP à la société Aéroports de Lyon, sans présence de la Police (donc contrôle de sûreté obligatoire), se rapprocher de :

AEROPORT de LYON

Marie Pierre Buendia

Chargée de gestion service aux passagers

VO et Protocole

marie-pierre.buendia@lyonaeroports.com

B.P. 113 - 69125 Lyon-Saint Exupéry Aéroport - France

Tél. 04.72.22.84.11

- **4 tarifications proposées :**

Pour un départ de Lyon :

- **Forfait à 27€ TTC pour la 1^{re} personne + 5€ TTC par personne supplémentaire :**
 - o accueil et accompagnement (assistance aux formalités d'enregistrement, coupe-file au contrôle de sûreté, passage prioritaire au contrôle transfrontière)
- **Forfait à 65€ TTC pour la 1^{re} personne + 20€ TTC par personne supplémentaire :**



Dispositions particulières en faveur du Corps Consulaire de Lyon 2016

- o Accueil et accompagnement (assistance aux formalités d'enregistrement, coupe-file au contrôle de sûreté, passage prioritaire au contrôle transfrontière)
- o Service de porteurs de bagages
- o Accès au salon aéroport

Pour une arrivée sur Lyon :

- **Forfait à 35€ TTC pour la 1^{re} + 15€ TTC par personne** supplémentaire :
 - o Accueil à la porte de l'avion
 - o Service de porteurs de bagages
- **Pour les groupes de 8 à 20 personnes :**
 - o **Forfait à 78€ TTC pour accueil et accompagnement** (assistance aux formalités d'enregistrement, coupe-file au contrôle de sûreté, passage prioritaire au contrôle transfrontière)
 - o **Location du Salon Les Ecrins à 69€ TTC**

La facturation sera adressée au Consulat ou à l'ambassade sur instruction du consulat

II. Le consulat ne contacte que la Police aux Frontières de l'Aéroport pour facilitation des accès véhicules :

prestation gratuite, pas d'intervention ADL

Fait à Lyon le 6/05/2016

Roland Roux de Chavanes
Consul de Côte d'Ivoire
Chargé des Relations avec les Autorités